

L'énergie de demain

Solaire, Biogaz, Biomasse, Eolien

Projet éolien d'Aussac-Vadalle (16)

Présentation des intervenants et du projet

27 octobre 2016

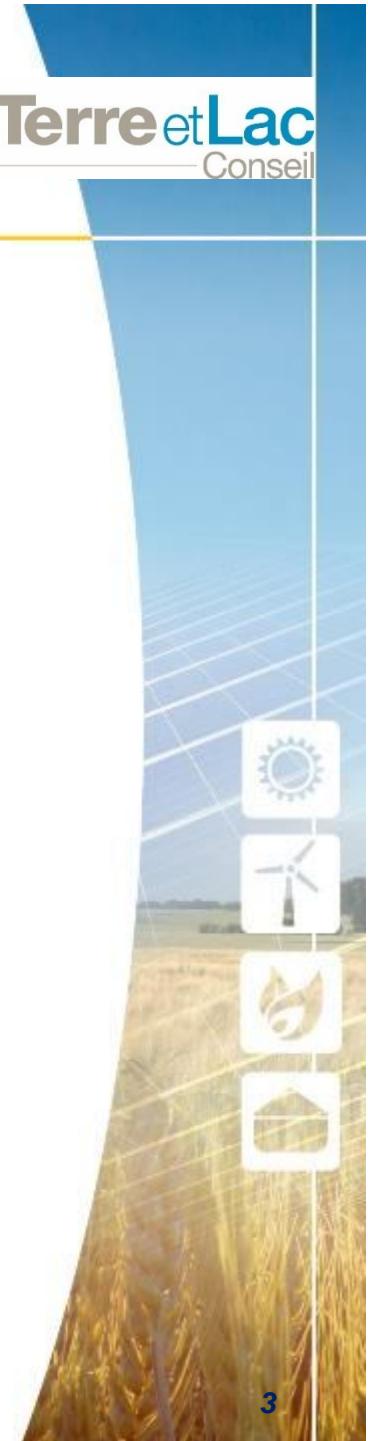
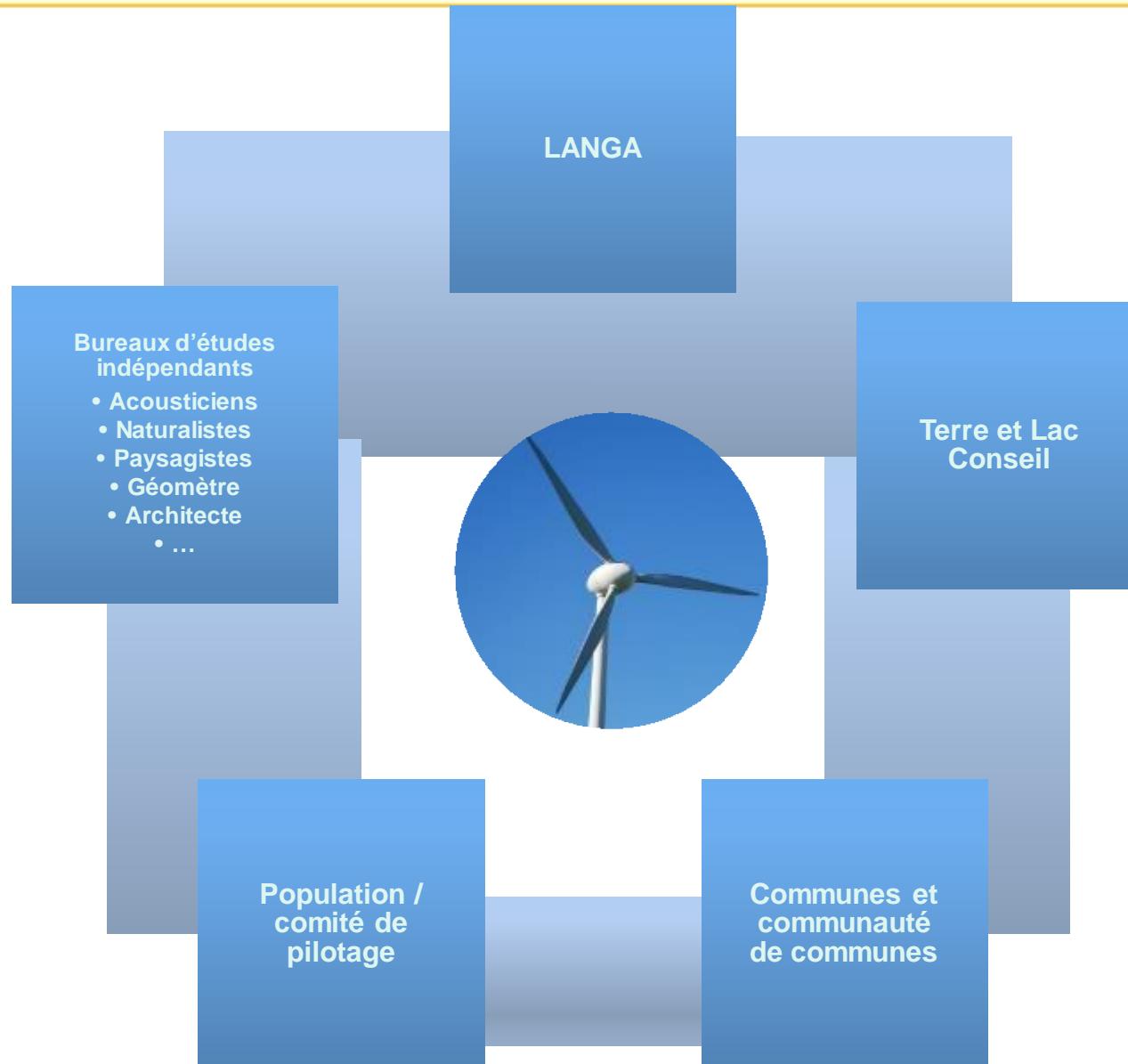
➤ Acteurs du projet

- Eolien, rappel du contexte
- Présentation du projet
- Agenda





Acteurs des projets



Activité

- **Neworld Energies**, regroupement de 4 entreprises :
 - **IGEO** : Conseil, Exploitation & Maintenance
 - **CV Clim** : Installation Génie Climatique
 - **IGELEC** : Installation Génie Electrique
 - **LANGA** : Production d'énergie d'origine renouvelable
- Chiffre d'affaires cumulé supérieur à **70 M€**
- Un groupe de **120 salariés**



LANGA, producteur d'énergie renouvelable



- ✓ Fondé en 2008 dans une logique de construction de groupe en capitalisant ses résultats, Langa est devenu en 6 ans l'un des **leaders indépendants français du marché de la production d'énergie renouvelable**.
- ✓ La philosophie de développement des fondateurs et dirigeants est de **développer, construire, exploiter des installations et de les gérer de façon industrielle et patrimoniale**.
- ✓ Le groupe possède un actionnariat stable et fort dont **85% du capital est détenu par ses 4 fondateurs aux domaines de compétences complémentaires**.
- ✓ Partie intégrante du groupe **Neworld Energies** regroupant 4 sociétés (CV CLIM, IGELEC, IGEO) dont l'objet est de se positionner sur **les marchés de l'énergie et de la transition énergétique**.



- ✓ Depuis 2009, le groupe assume **une continuité de résultats** par la mise en place d'une **stratégie de développement efficace** basée sur:
 - Une stratégie de positionnement dans **le photovoltaïque en tant que cœur de métier**;
 - Une **stratégie de diversification** de ses actifs énergétiques: biomasse, biogaz, éolien;
 - Le choix de conserver **l'ingénierie des unités en plein cœur de son organisation** tout en externalisant les travaux de construction;
 - Un positionnement de producteur indépendant français sur un marché à maturité avec **des perspectives de développement très importantes**
 - Une équipe managériale **en capacité d'assurer une croissance durable**.





LANGA Références



➤ Des antécédents solides:

Avec des banques nationales et internationales et des fonds d'investissements internationaux. Langa a été sélectionnée en 2015 par Emmanuel Macron, comme l'une des 60 compagnies françaises à haut potentiel.

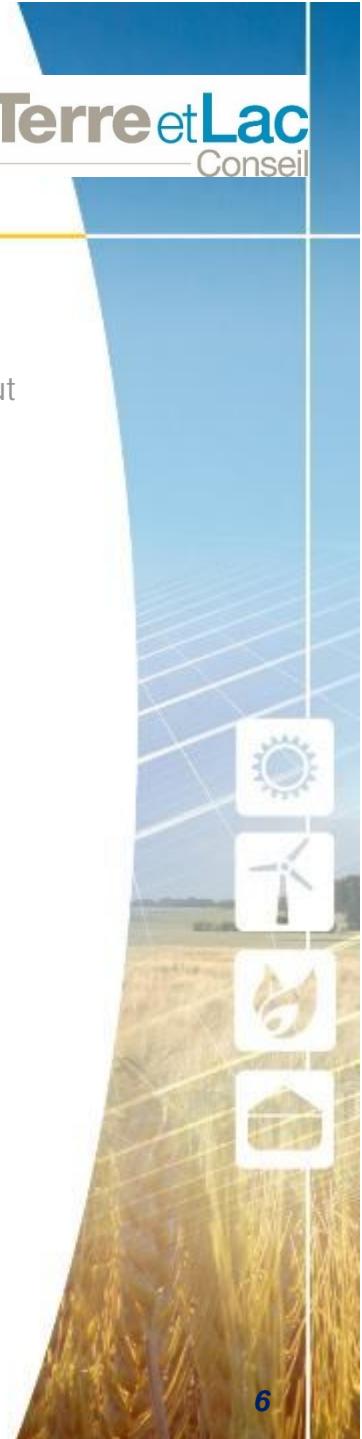


➤ Références Clients

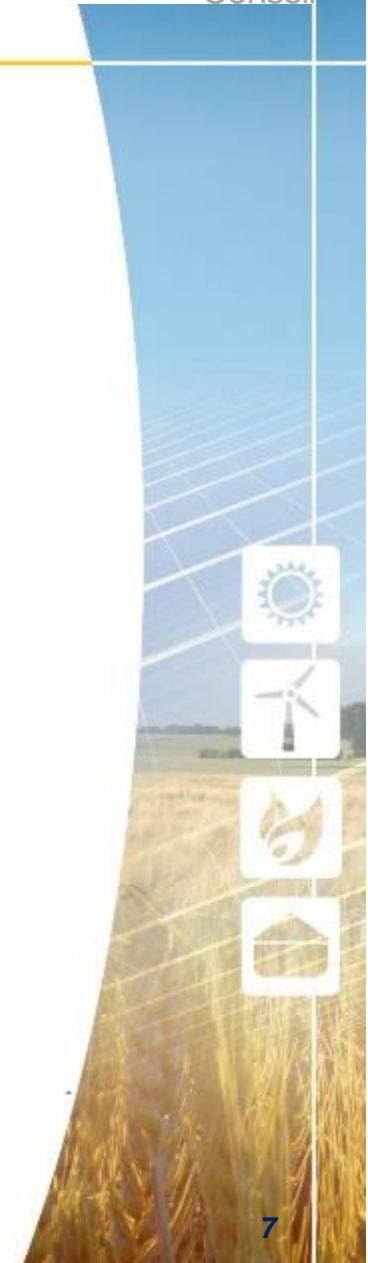
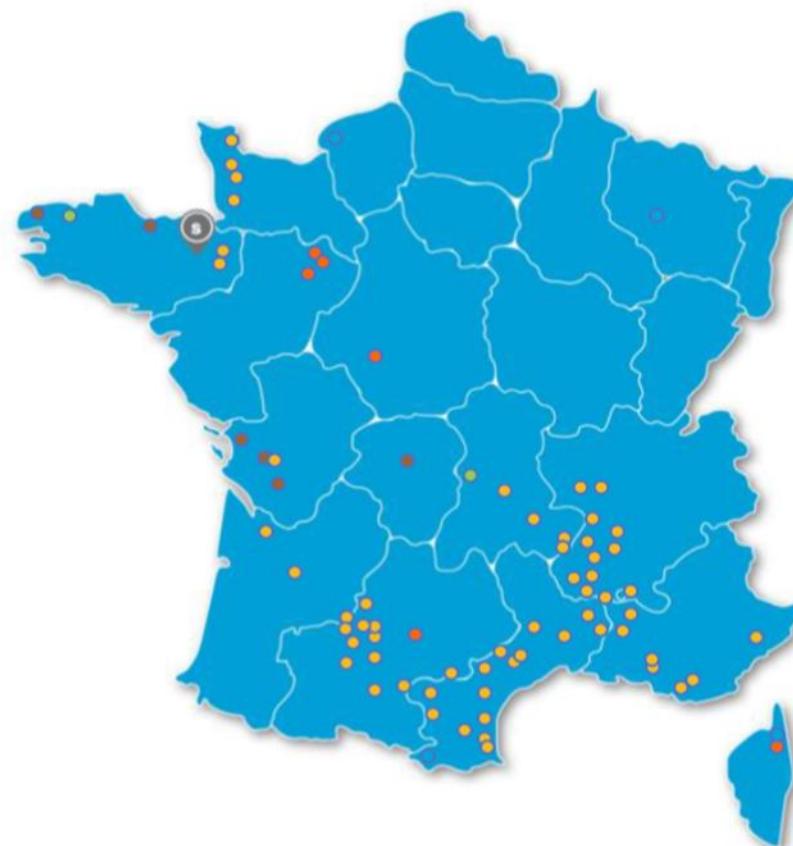
Depuis sa création, le groupe a accumulé une expérience forte dans de nombreux secteurs économiques, tels qu'hôtellerie, chaînes de magasins, génie civil et électrique, santé, services IT, banques, etc. De grandes entreprises nationales comme la SNCF (*Technicentre Industriel de Rennes-Saint Jacques*), Carrefour, Thales, Orange, Accor, Spie, Aéroports de Paris et Caisse des Dépôts et Consignations sont clientes de longue date de Neworld Energies.

NEWORLD ENERGIE's Selected Customer References

AÉROPORTS DE PARIS	Carrefour	THALES	SNCF	GROUPE LACTALIS	U
orange	Campanile HOTEL RESTAURANT	Géant Casino	Groupe Stalaven	Atos	BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
Générale de santé Nous prenons soin de vous	cora	SPIE	OP PLASTIC CHAIN	Caisse des Dépôts	ACCOR
...					



Implantation des Parcs LANGA



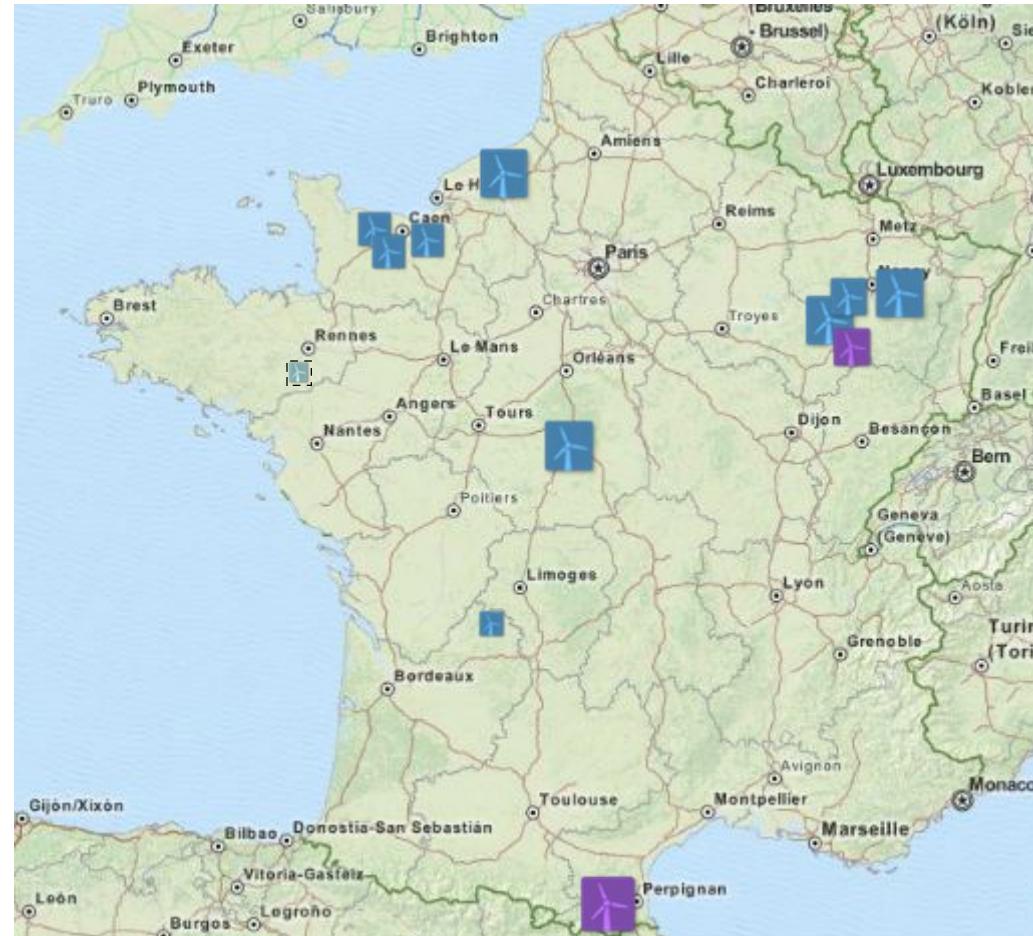
Projets éoliens de LANGA

Puissance

-  Inf. à 10MW
-  10MW / 20MW
-  Sup. 20MW

Avancement

-  En cours de qualification
-  Identifié
-  Développement
-  Construction



Première réalisation de Langa dans l'éolien

AVANTY, Parc éolien de 20,7 MW à Prugnanes dans les Pyrénées Orientales

- Parc de 9 éoliennes de 2.3 MW de puissance unitaire soit 20,7MW
- Production d'électricité estimée 50 000 MWh /an soit la consommation 35 000 personnes hors chauffage
- En cours de construction : MSI prévue pour le 1^{er} trimestre 20170
- Investissement total : Environ 35 millions d'euros (financement La Poste)



Bonnet - Houdelaincourt, Parc éolien de 13,2 MW dans la Meuse

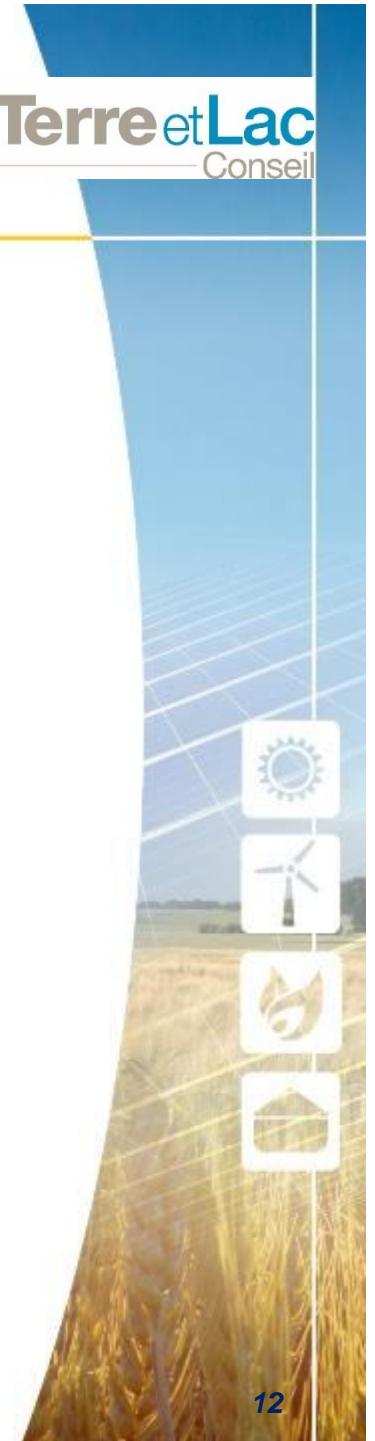
- Parc de 4 éoliennes de 3.3 MW de puissance unitaire soit 13,2 MW
- Production d'électricité estimée 32 000 MWh /an soit la consommation de plus de 20 000 personnes hors chauffage
- En cours de construction : MSI prévue pour le 4ème trimestre 2017
- Investissement total : Environ 20 millions d'euros (financement en cours)



TERRE ET LAC CONSEIL

- Terre et Lac Conseil est une société lyonnaise indépendante qui intervient auprès des maîtres d'ouvrage éoliens, soit au titre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en phase de conception ou de réalisation d'un projet, soit dans la recherche de son financement.
- Plus largement Terre et Lac Conseil est présent auprès des maîtres d'ouvrage, des opérateurs et des investisseurs institutionnels sur les thématiques suivantes:
 - Développement et construction de centrales de production (PV et éolien).
 - Bouclage financier pour la réalisation de centrales (capitaux, dettes).
 - Cession et acquisition d'actifs d'énergie renouvelable.
 - Conception et la mise en œuvre de programmes de développement durable.
- Pour en savoir plus : www.terreetlac.com

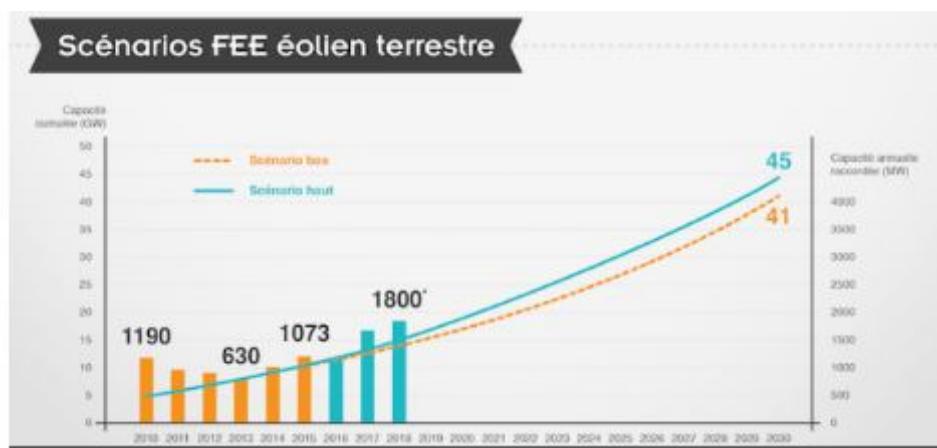
- Acteurs du projet
- Eolien, rappel du contexte
- Présentation du projet
- Agenda



Eolien, rappel du contexte

A l'échelle nationale:

- La loi de transition énergétique (22 juillet 2015) : d'ici **2030**, la part des énergies renouvelables devra représenter 32% de la consommation énergétique et 40% de la production d'électricité.
- Le 13 novembre 2015, les premiers éléments du projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) : **21800 à 27 000 MW d'ici 2023 pour l'éolien** terrestre qui devraient permettre d'éviter l'émission de 14,5 à 18 millions de tonnes de CO₂ par an et d'assurer une diversification des sources d'énergie en France.
- **Fin juin 2016, seulement 10 886 MW étaient installés** dont 578 MW installés lors du 1er semestre 2016.



A l'échelle régionale :

- **1800 MW prévus dans le SRE de Poitou-Charentes d'ici 2020** (505 MW installés en Région fin 2015)
- et seulement **109 MW installés en Charente fin juin 2016**



Des entreprises au savoir-faire reconnu sur tous les segments



Rollix Defontaine : couronnes d'orientation



EADS (Astrium) : fabrication de pales d'éoliennes



SIAG, Eiffel, Enercon: fabrication de mâts



Guerton : fabrication d'embases d'éoliennes



Leroy-Somer: fabrication de génératrices



Areva T&D: transmission et distribution d'électricité



Converteam: spécialiste de conversion d'énergie

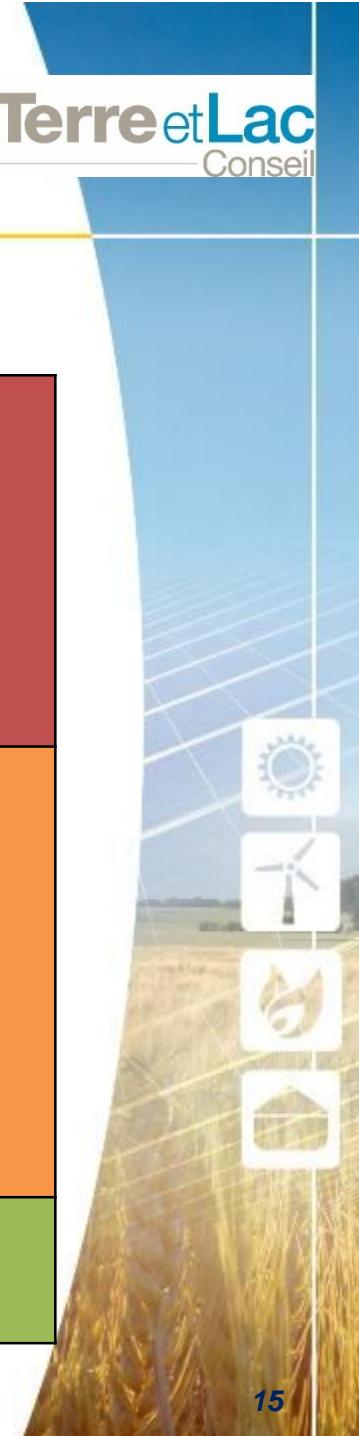


SKF France: fabrication de roulements



Le contexte réglementaire

Zone d'implantation interdite	<ul style="list-style-type: none"> ✓ < 500 m du bâti, ✓ contraintes environnementales très fortes (APB, réserves biologiques ou naturelle...), ✓ servitudes liées aux aéroports et radars civils et militaires, servitudes militaires type RTBA...
Zone d'implantation avec vigilance renforcée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ entre 500-700 m du bâti, ✓ contraintes environnementales importantes (zones Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, boisements...), ✓ contraintes paysagères (site inscrit, périmètre de protection des monuments historiques...), ✓ servitudes militaires limitant la hauteur des éoliennes...
Zones sans contrainte identifiée	-



Le contexte réglementaire

**Article 90 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010,
(Article L553-3 Code de l'environnement):**

« l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation. Au cours de celle-ci, il doit constituer les garanties financières nécessaires. »

Décret du 23 août et arrêté du 26 août 2011	
Obligation de constituer des garanties financières préalablement à la mise en service	Fixe le montant des garanties financières à 50 000 euros/éolienne



- Acteurs du projet
- Eolien, rappel du contexte
- **Présentation du projet**
- Agenda

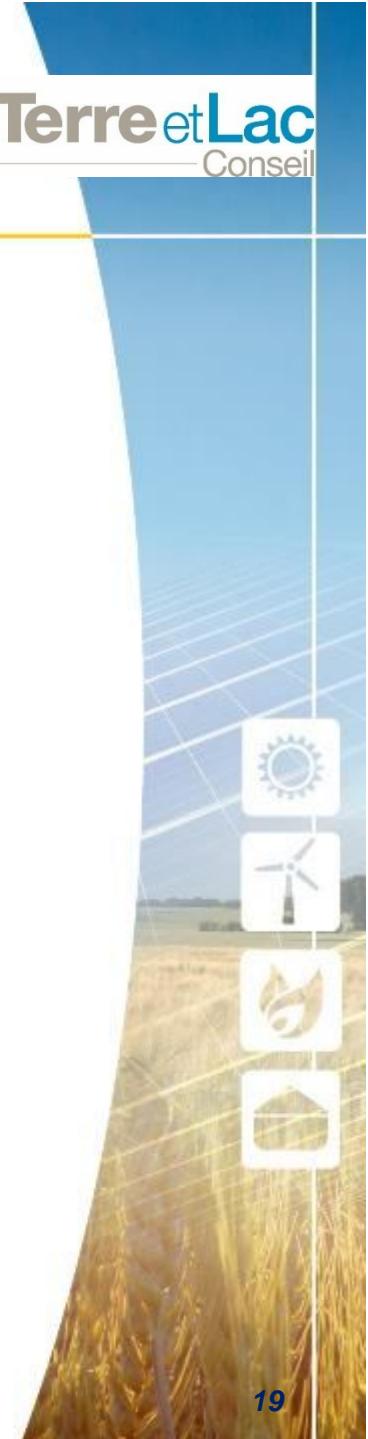
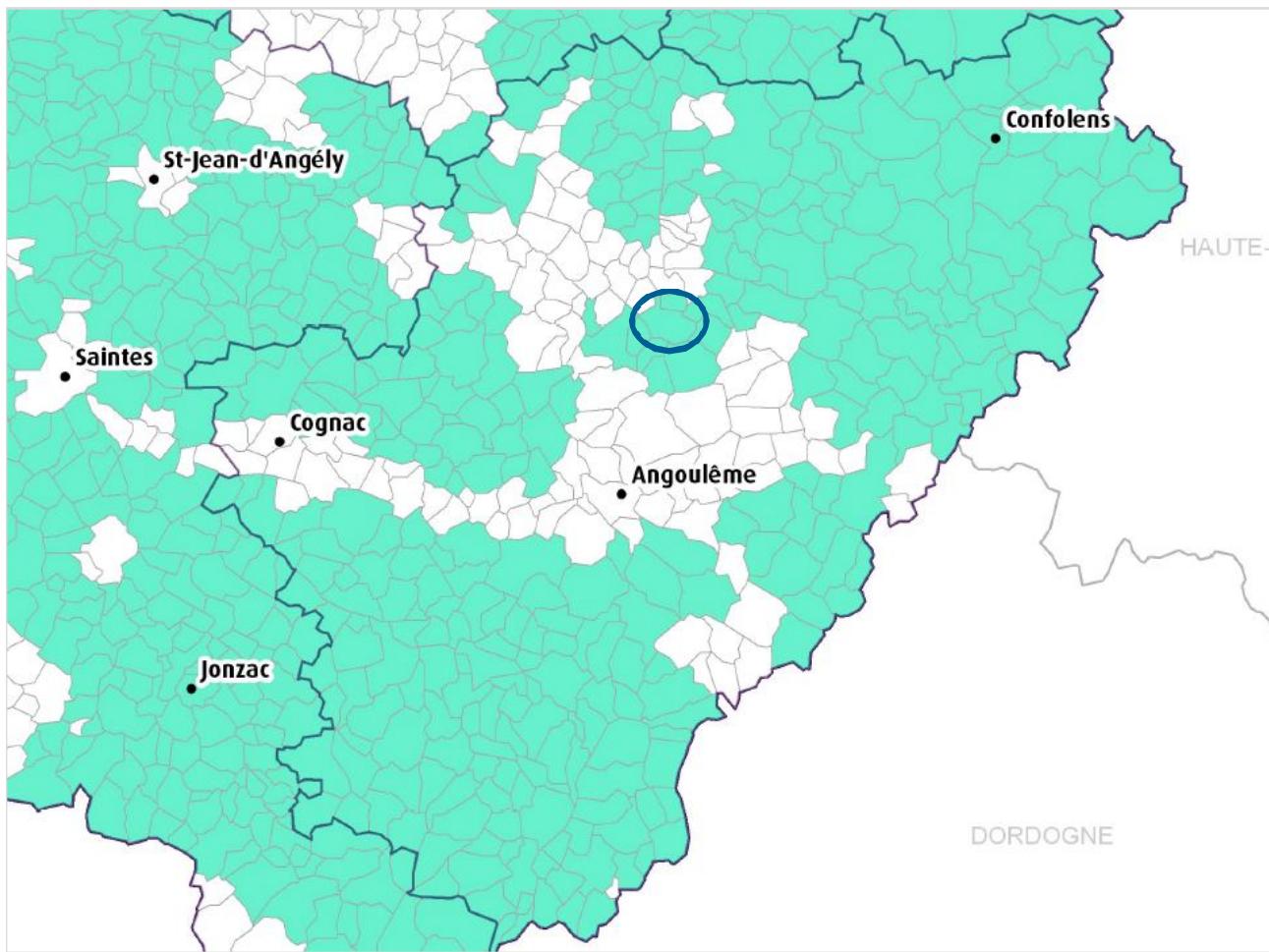
Présentation du projet

- Département: Charente
- Commune: Aussac-Vadalle
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) : en zone favorable du Schéma Régional Eolien (SRE) annexé au Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)
 - pas de contrainte de l'aviation civile, ni de Météo France
 - Natura 2000 dans le périmètre éloigné
 - ZNIEFF de type 1 dans le périmètre immédiat
 - Quelques sites inscrits, classées et archéologiques dans le périmètre intermédiaire
 - Capacités de raccordement importantes au nord et au sud-est



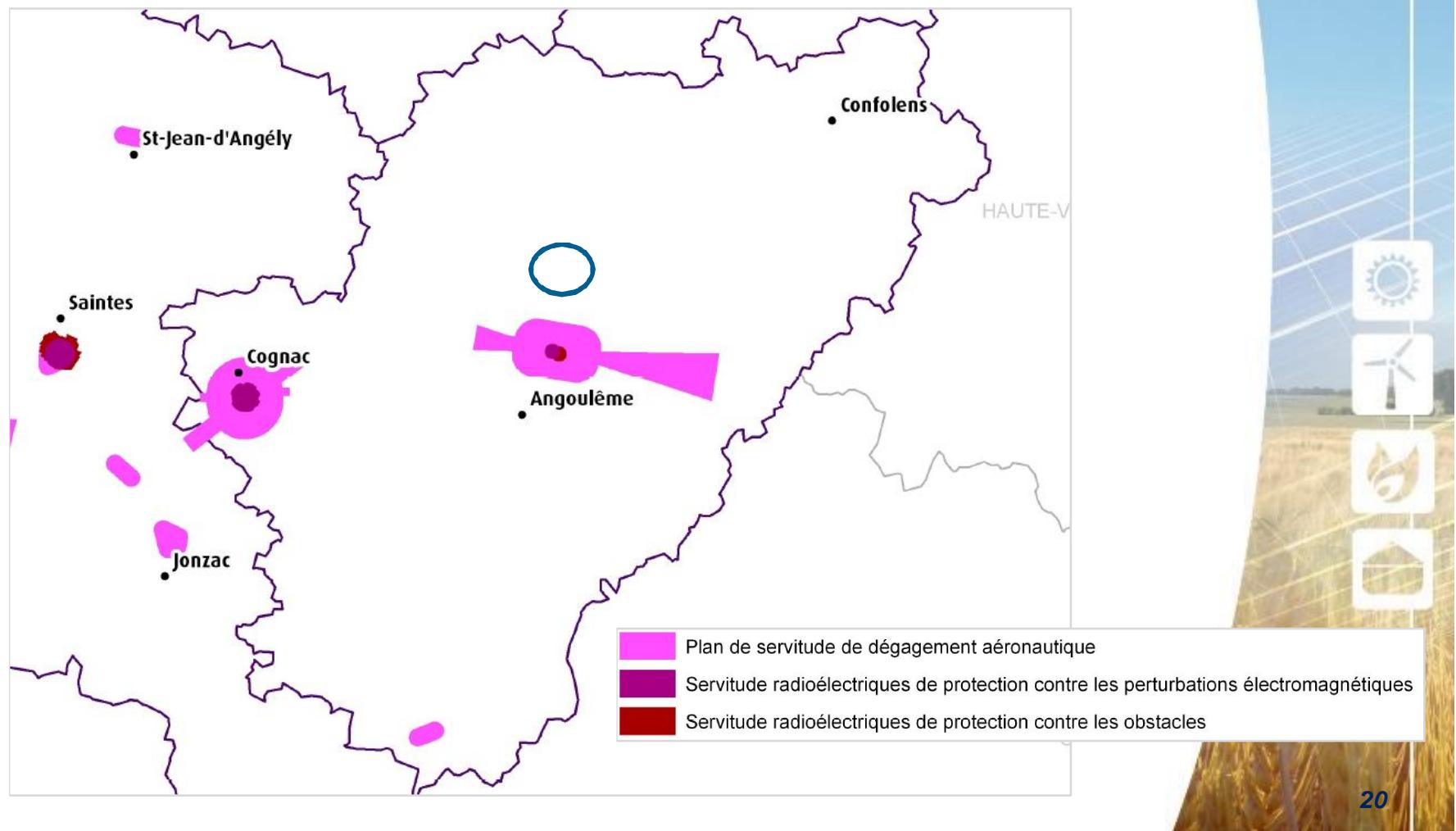
Présentation du projet

- Zones favorables du SRE



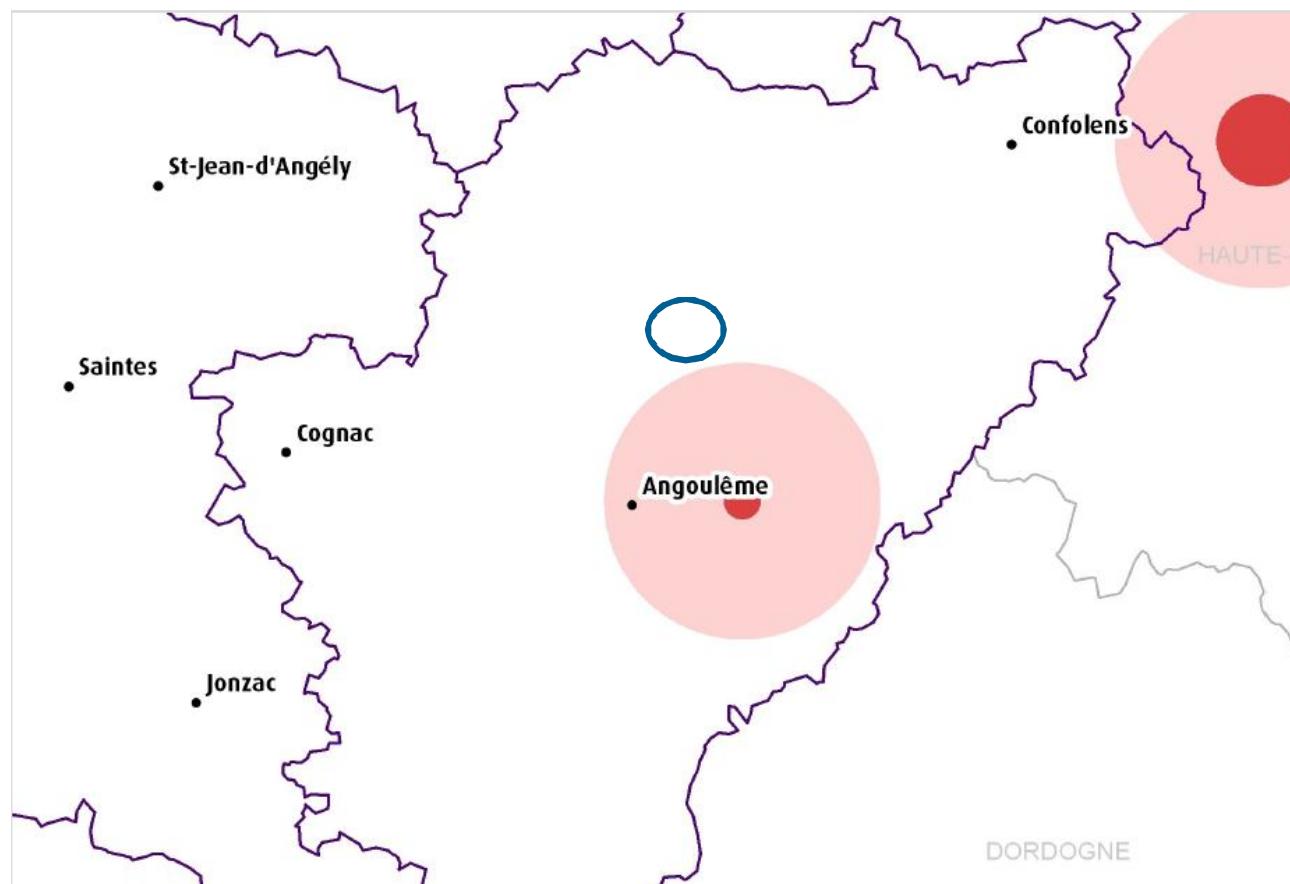
Présentation du projet

- Servitudes de l'aviation civile (extrait du SRE)



Présentation du projet

- Radars météorologiques et de l'aviation civile (extrait du SRE)



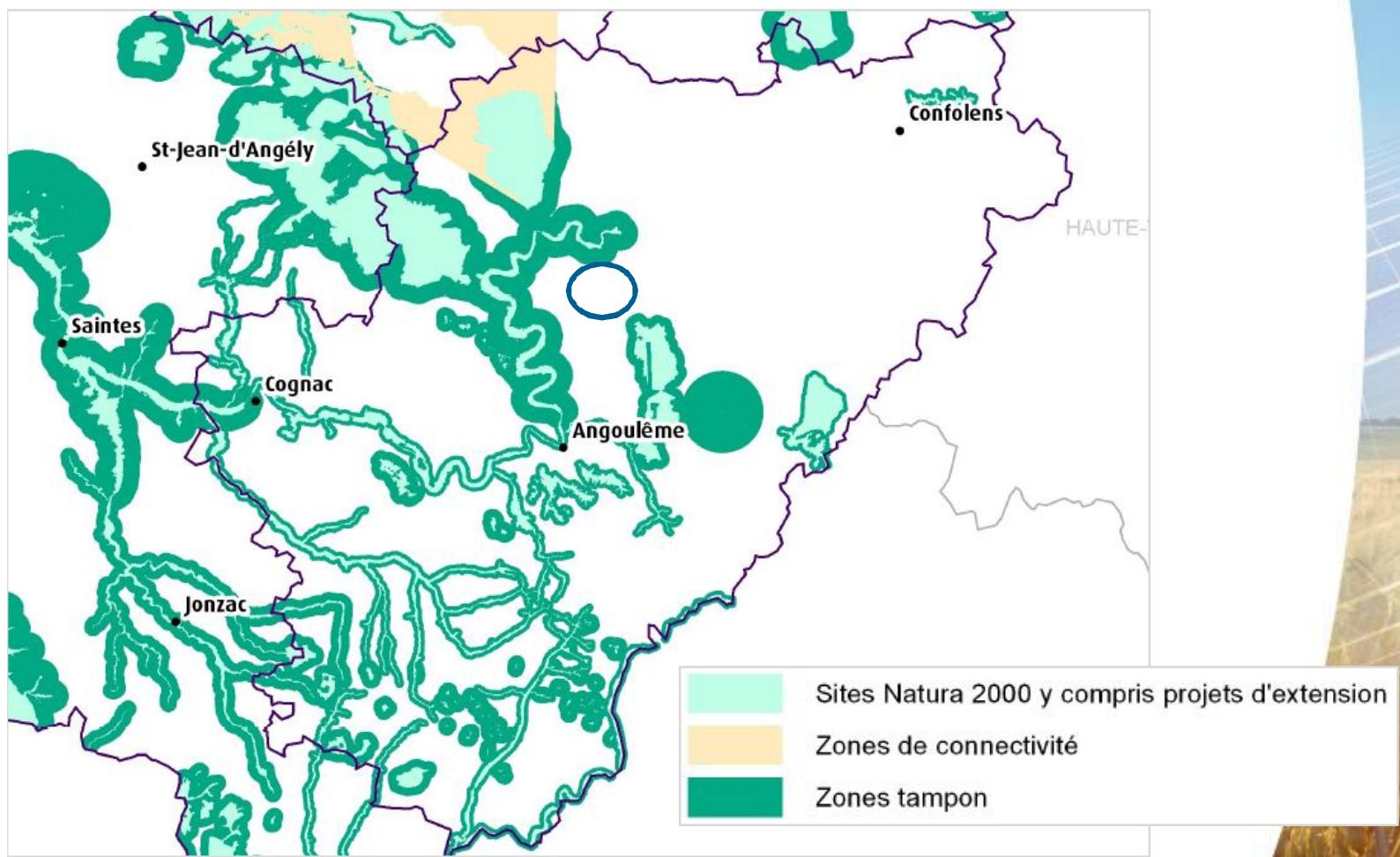
Zone de protection (2 km pour les VOR (équipement d'aide à la navigation aérienne), 5 km pour le radar de Météo-France et les radars de l'aviation civile et 10 km pour le radar portuaire)

Zone de coordination (15 km pour les VOR, 16 km pour les radars de l'aviation civile et 20 km pour le radar de Météo-France et le radar portuaire)



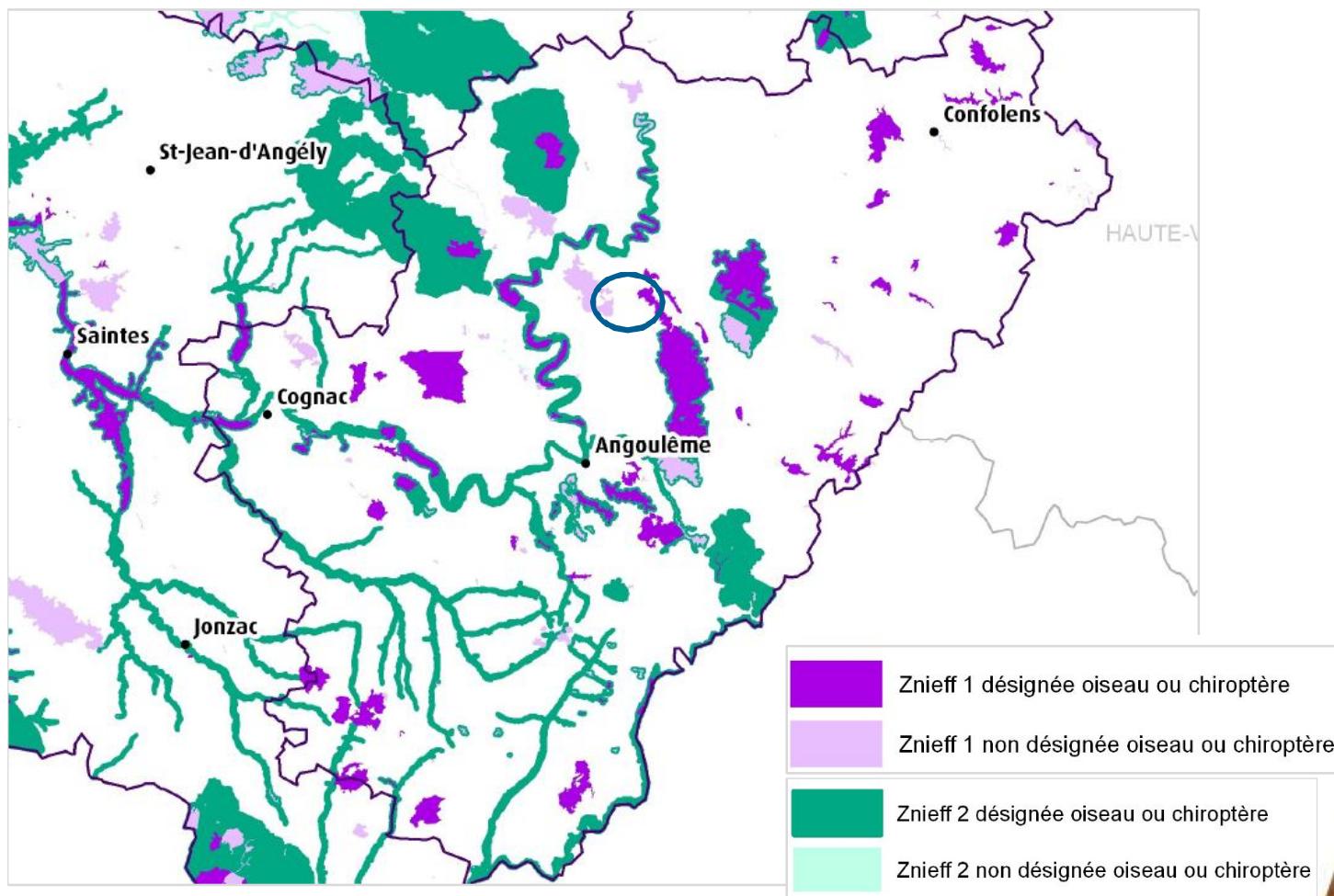
Présentation du projet

- Natura 2000 (extrait du SRE)



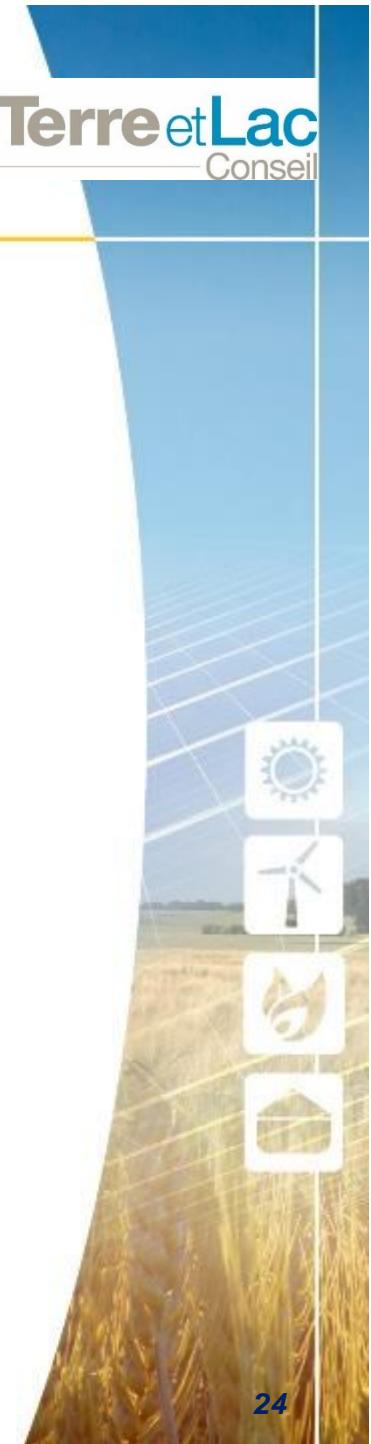
Présentation du projet

- ZNIEFF 1 et 2 (extrait du SRE)



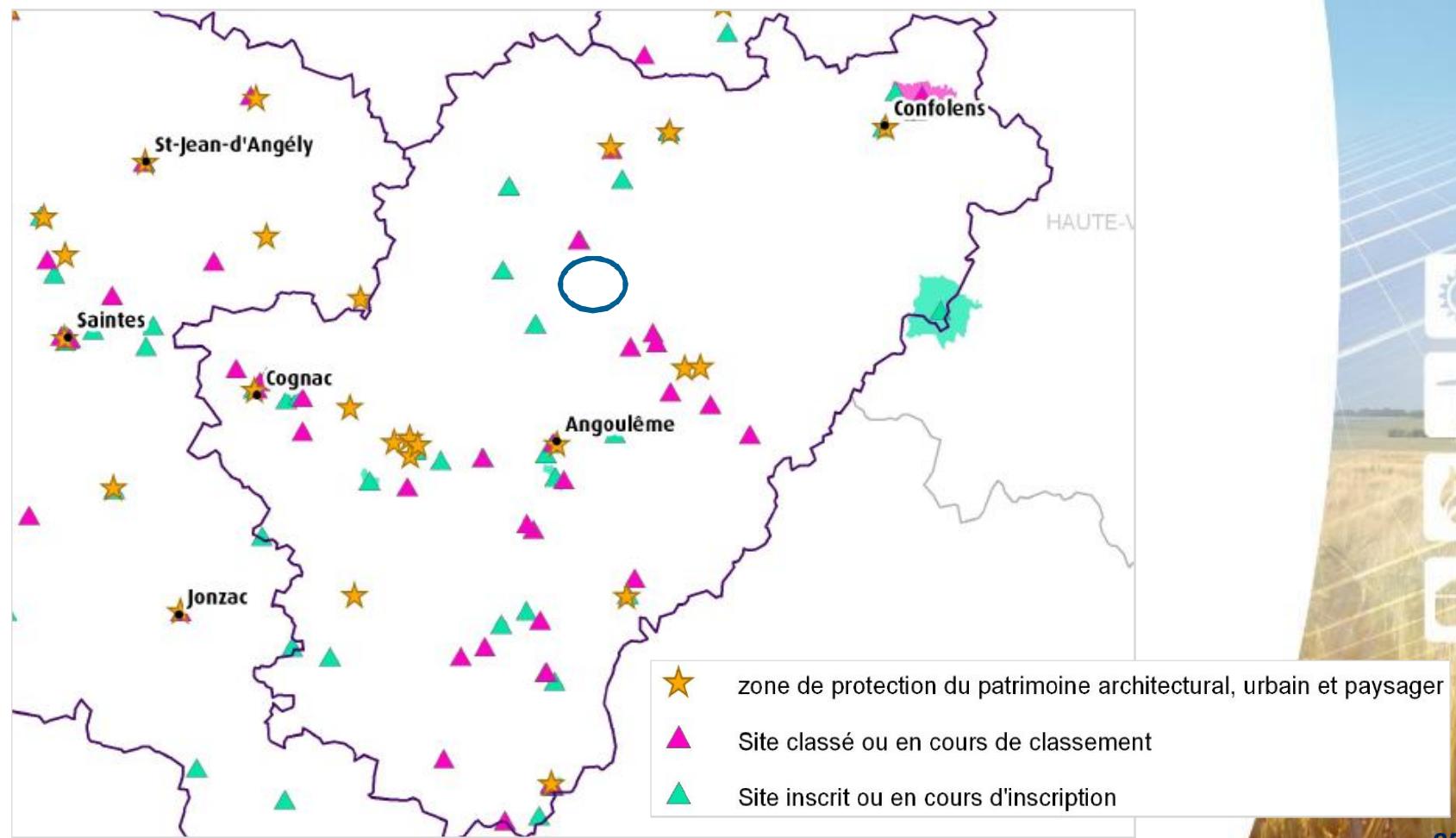
Présentation du projet

- ZNIEFF 1 et 2 – zoom sur la ZIP (données DREAL)



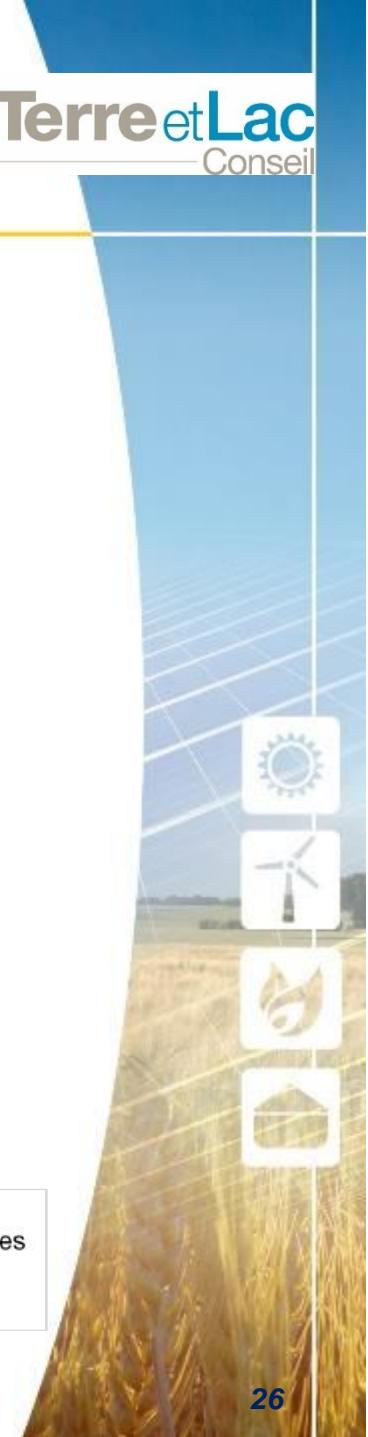
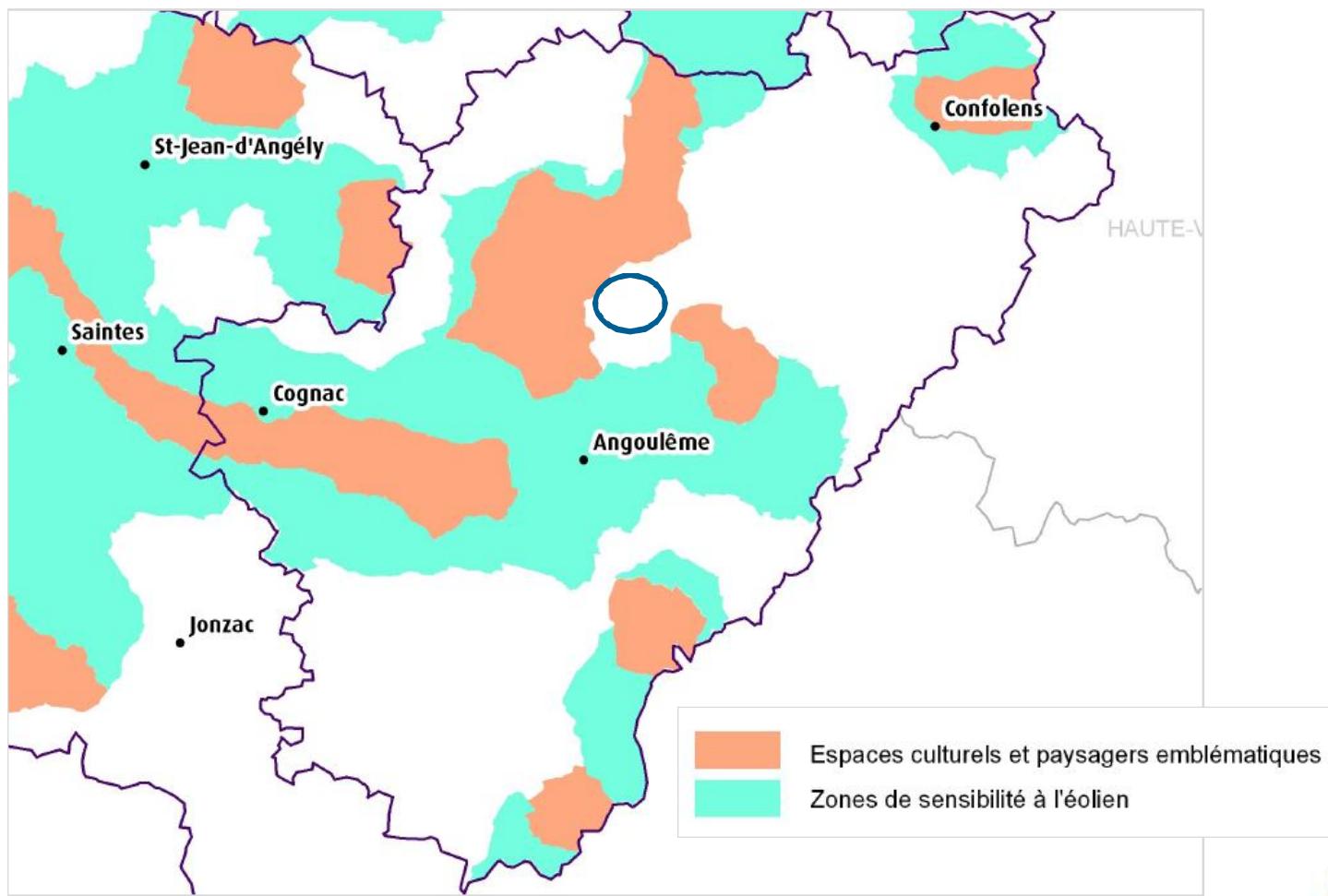
Présentation du projet

Sites classés, sites inscrits et ZPPAUP (extrait du SRE)



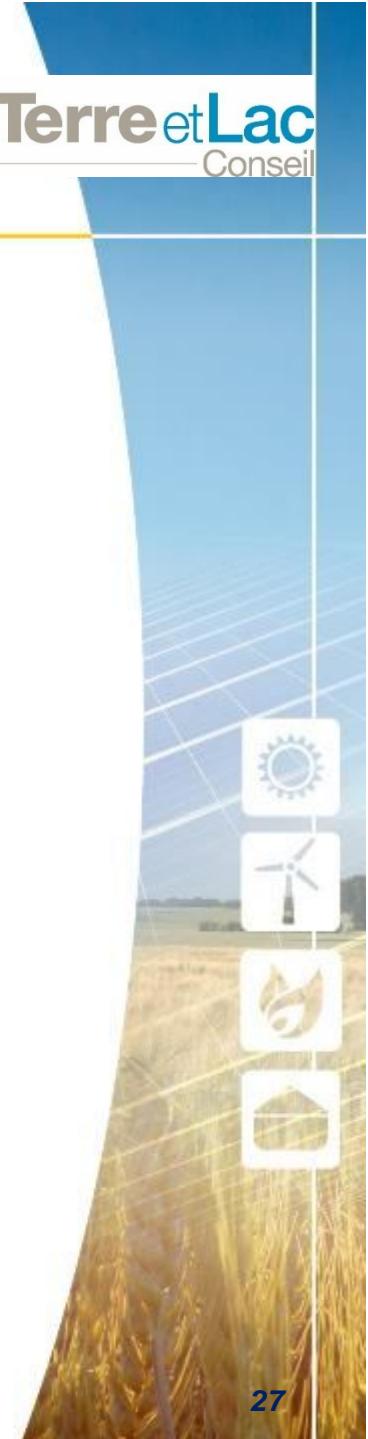
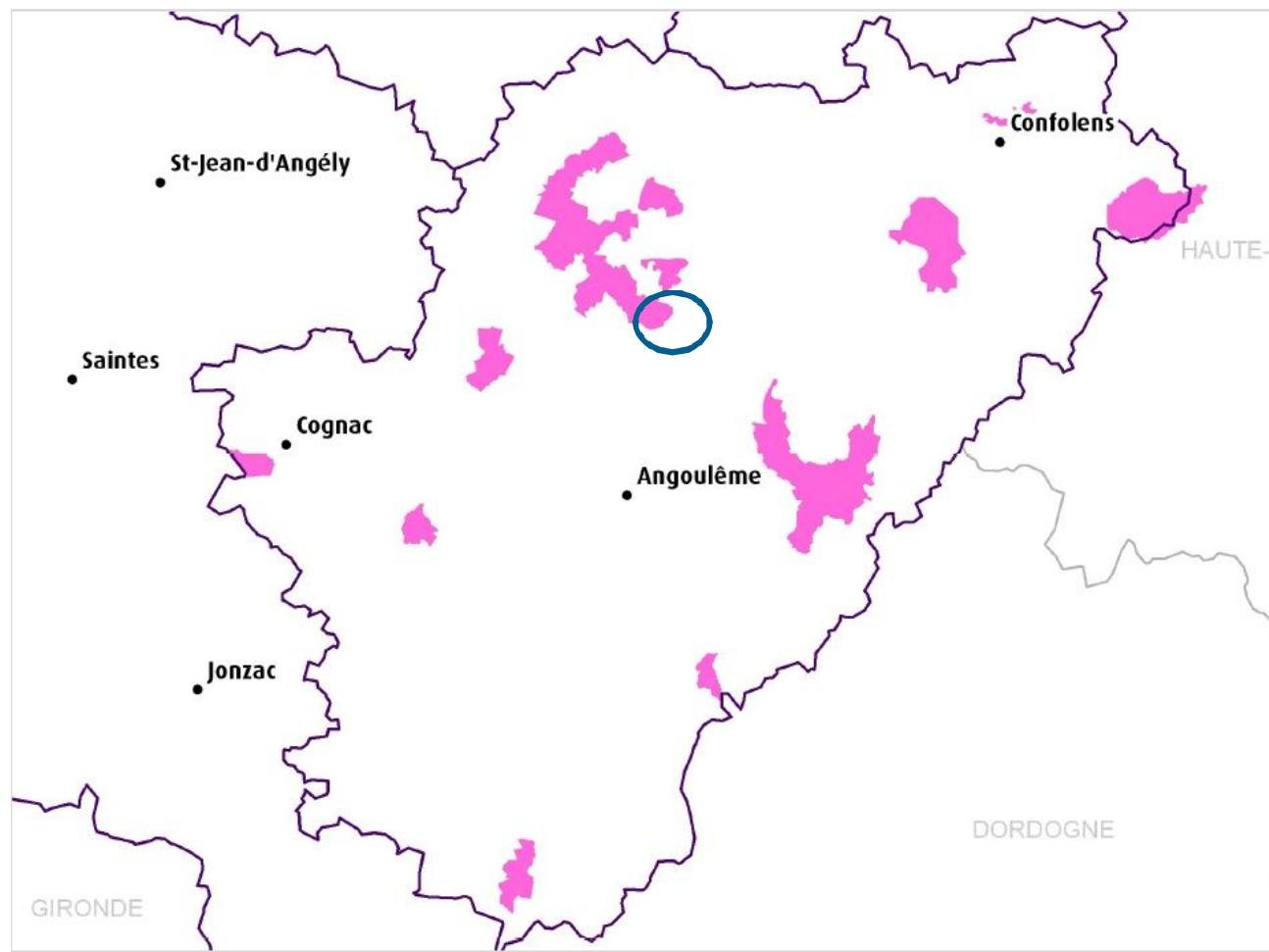
Présentation du projet

- Territoires emblématiques (extrait du SRE)

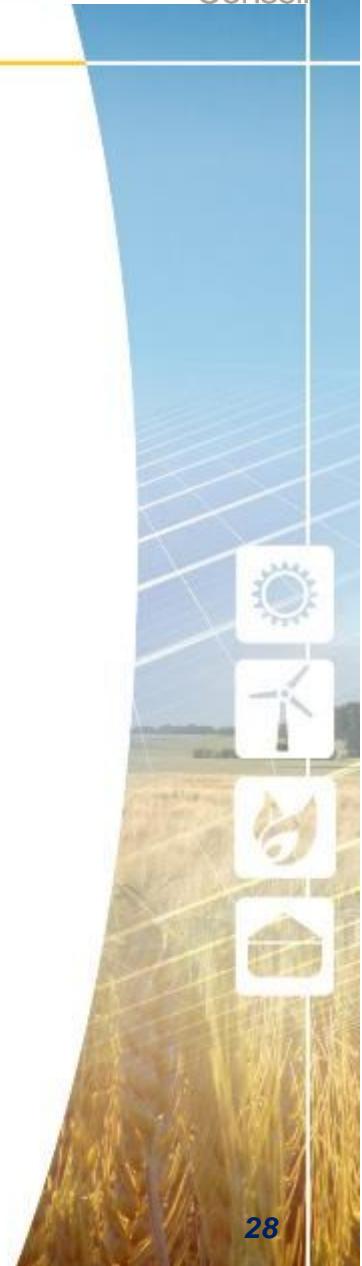
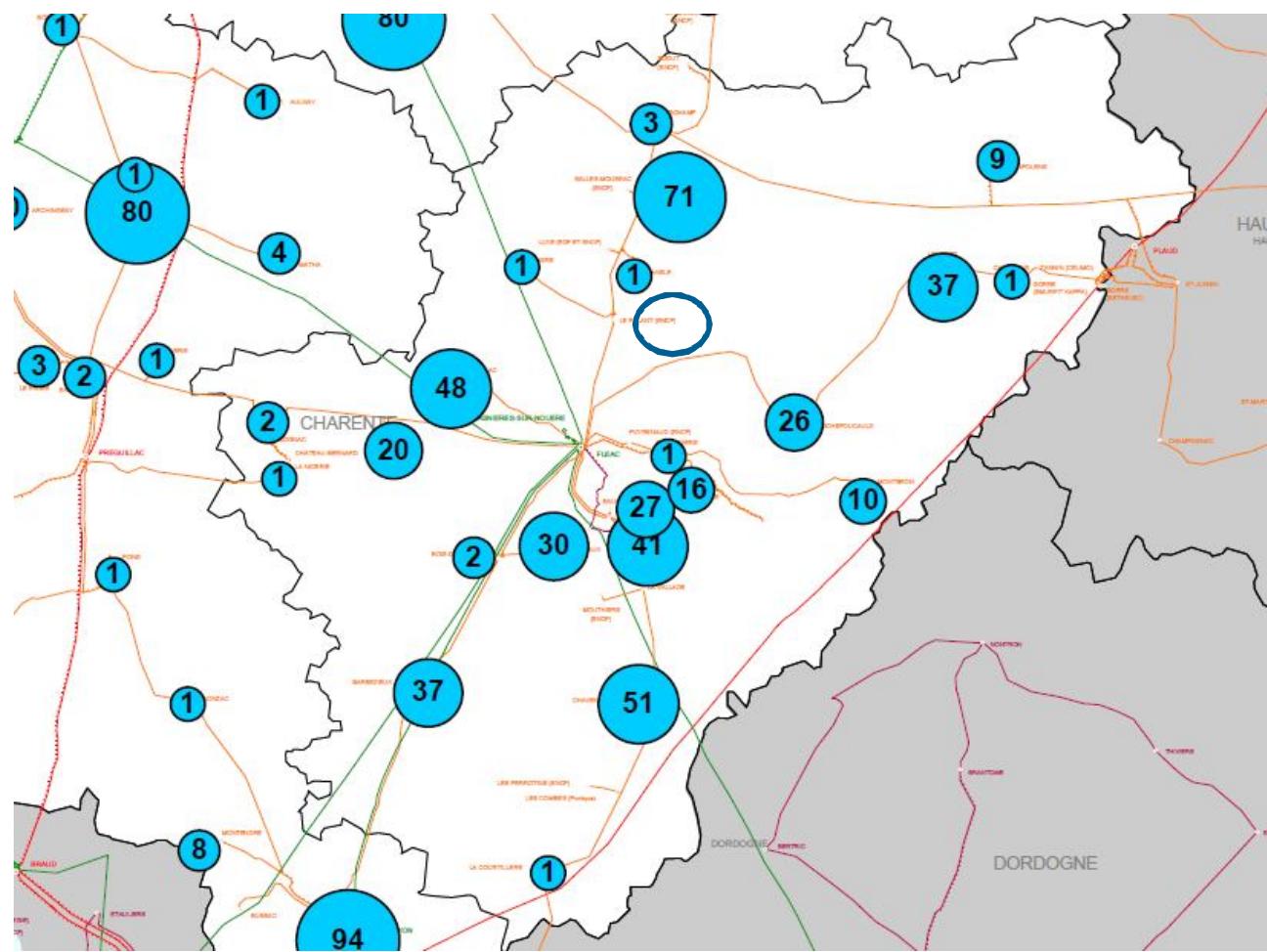


Présentation du projet

- Sites archéologiques (extrait du SRE)



■ Raccordement électrique (extrait du S3REnR)



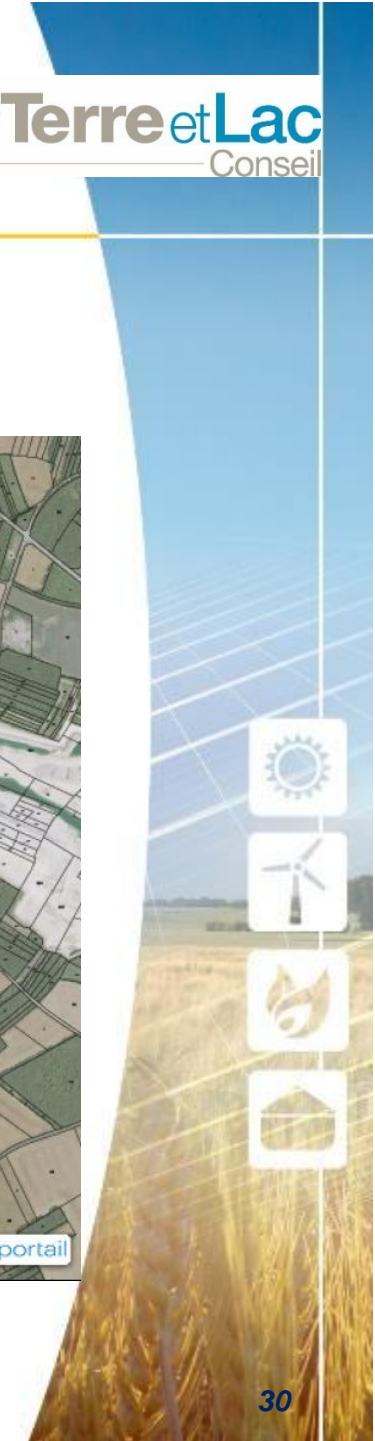
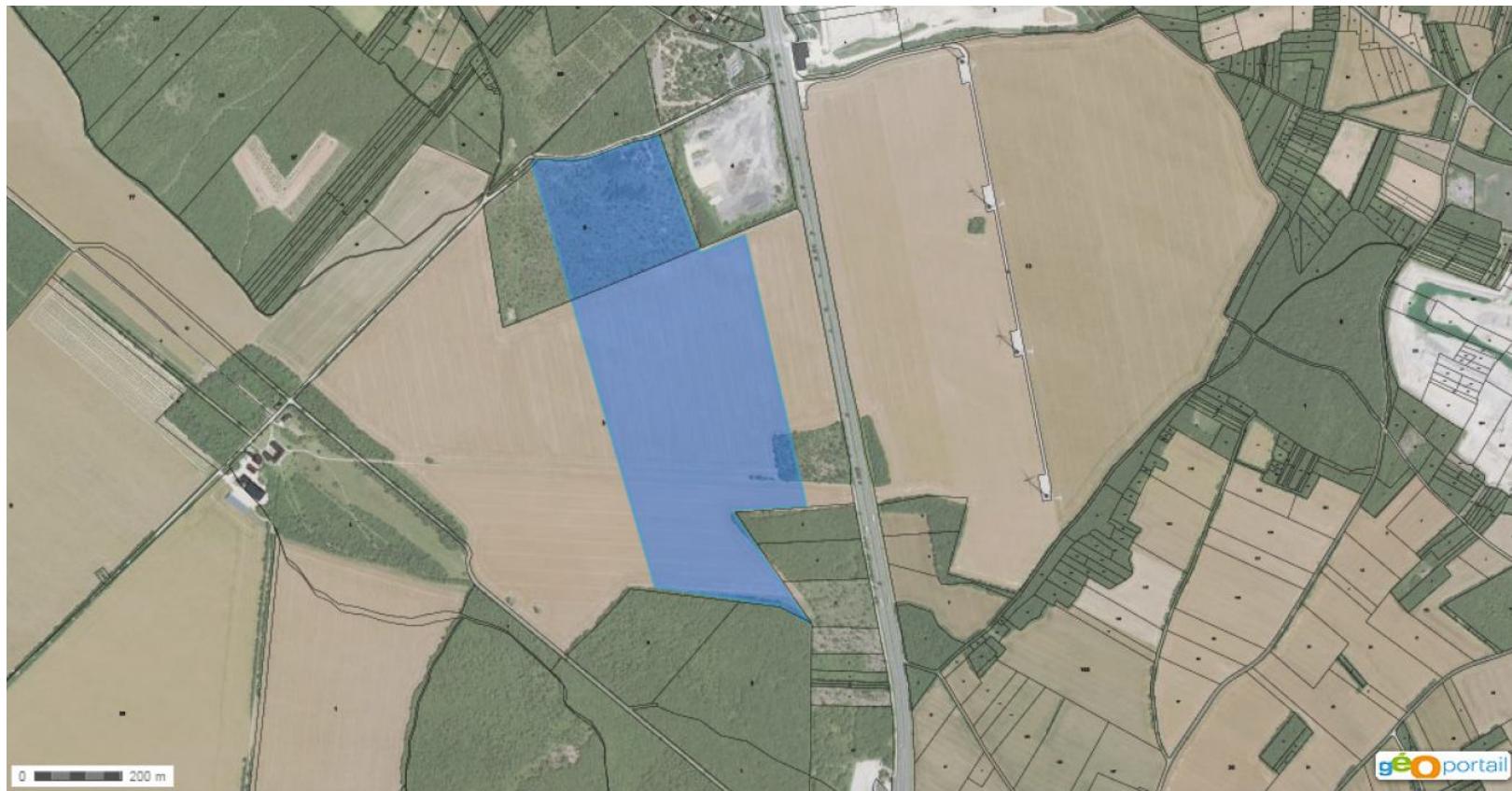
Présentation du projet

- Département: Charente
- Commune: Aussac-Vadalle
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) : parcelles agricoles bordées à l'est par la RN10, au nord par la carrière, à l'ouest par le Chalet de la Boixe et au sud par la foret.
- Altitude de la zone : entre 100 et 120 mètres
- Distance aux habitations: 500 mètres minimum
- Distance aux bourgs: 850 mètres minimum
- 3 à 4 éoliennes, soit 9 à 12 MW
- Gabarit équivalent aux 4 éoliennes installées:
 - Mât entre 90 et 100m
 - Pales entre 50 et 60m



Présentation du projet

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



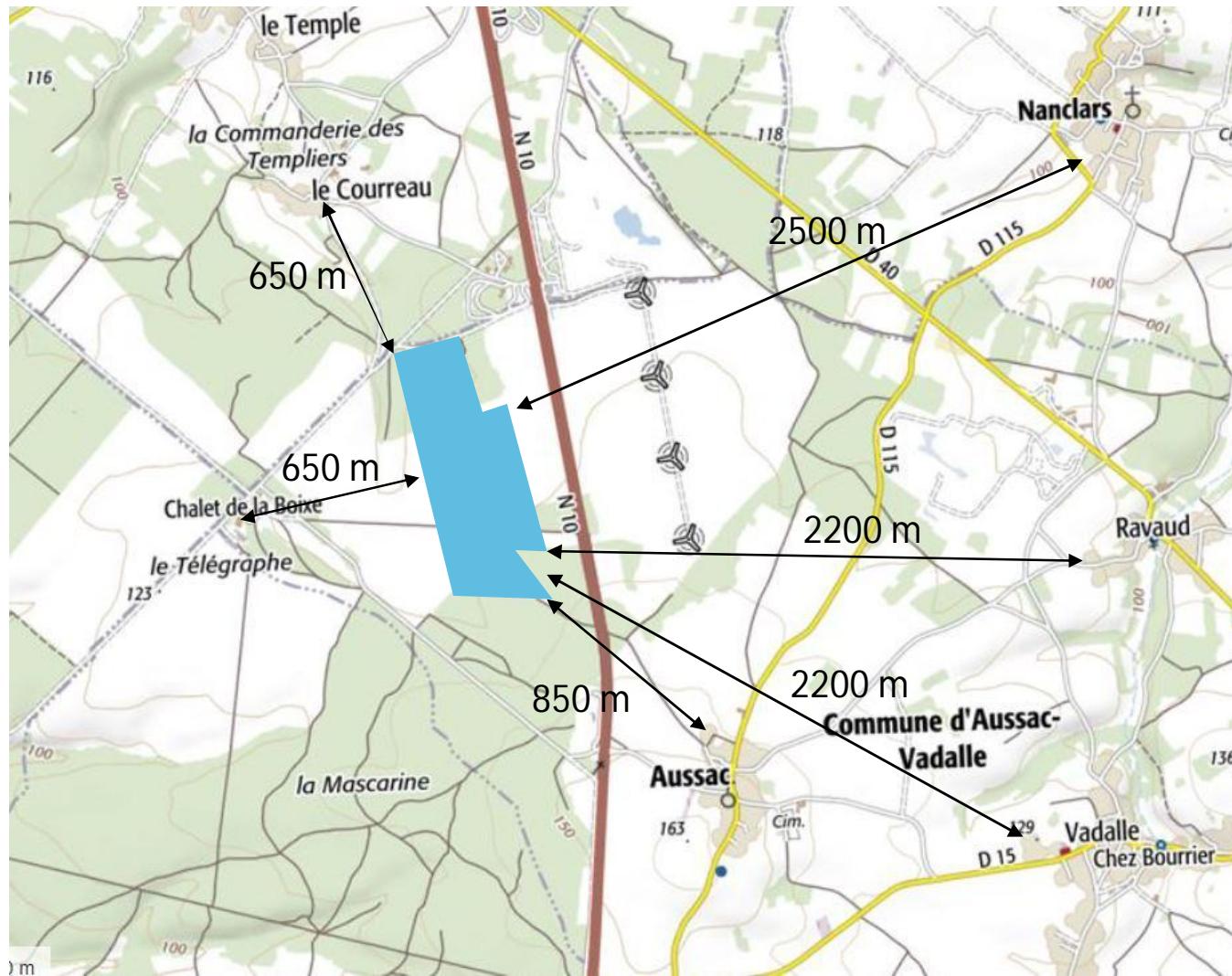
Présentation du projet

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) en photos



Présentation du projet

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) : distance aux habitations



- Acteurs du projet
- Eolien, rappel du contexte
- Présentation du projet

➤ Agenda

Réalisation des études de faisabilité:

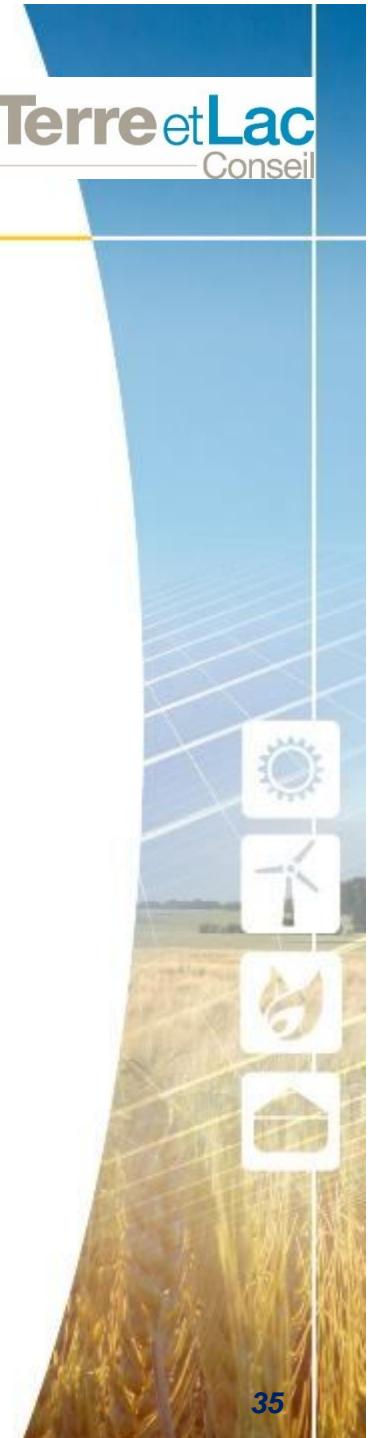
- Les études paysagères: état initial, photomontages, ..
- Les études avifaune : observations et analyses par des ornithologues pendant une année complète
- Les études chiroptères: observations et analyses par des chiroptérologues de mars à octobre
- Les études faune & flore: observations et analyses par des naturalistes
- Les études acoustiques: mesures sonores et analyses réalisées par des acousticiens
- L'étude du potentiel éolien : installation d'un mât de mesure du potentiel éolien



Prochaines étapes

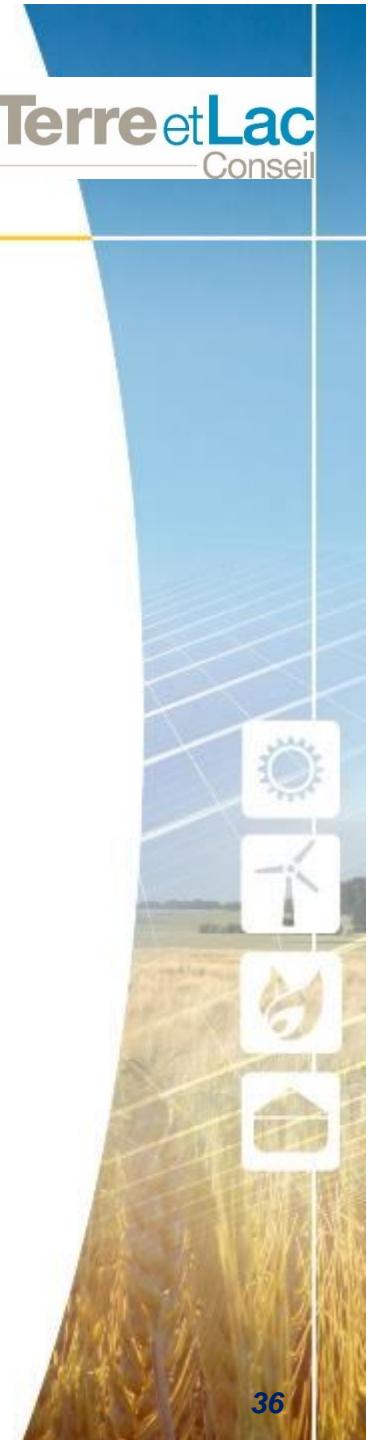
Information, consultation et concertation:

- Consultation des services de l'Etat et des gestionnaires de réseaux
- Concertation dans le cadre du comité de pilotage composé d'élus, d'experts,... qui se réunissent tous les 3 mois pour suivre l'avancée des études et prévoir les prochaines étapes notamment en termes d'information
- Information de la population : bulletins d'information distribués selon l'avancement du projet, ...



Evaluation des retombées financières:

- Retombées fiscales:
 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
 - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
 - Taxe foncière
- Loyer et indemnité pour l'utilisation de terrains et chemins
- Mesures compensatoires
- Mesures d'accompagnement



Prochaines étapes

Evaluation des retombées fiscales*:

Région		Département		Aussac-Vadalle		EPCI
--------	--	-------------	--	-----------------------	--	------

CFE	/	/	/	12000 €	1700 €
CVAE	13 800 €		6500 €	3600 €	3600 €
IFER	/		26424 €	17616 €	44040 €
Taxe foncière	/		7800 €	7100 €	2000 €

Total recettes fiscales estimées	13800 €		40724 €	40316 €		51340 €
---	----------------	--	----------------	----------------	--	----------------

* Cette estimation a été réalisée par LANGA pour 4 éoliennes de 3 MW et se base sur les taux et la réglementation en vigueur à la date de sa rédaction. Cette estimation est donc fournie à titre indicatif et LANGA ne pourra être tenu responsable d'éventuels écarts. LANGA invite les collectivités à se rapprocher de leur trésorerie générale afin d'affiner ces données.

Agenda

- 2016 4ème trimestre: lancement des consultations et des études de faisabilités
- 2017 : suite et fin des études environnementales, paysagères, techniques, ... et définition de l'implantation
- 2018 : dépôt et instruction de la demande d'autorisation unique
- 2019 : Construction, mise en service et exploitation

Information tout au long du projet



Merci pour votre attention

Damien Vacalus

Responsable développement éolien

04 37 57 87 98

06 20 95 41 72

d.vacalus@terreelac.com

94, rue servient 69003 Lyon – France

27 octobre 2016

